



Les procédures du PLUi de Chautagne approuvées

Retrouvez toutes les procédures passées et approuvées du PLUi de Chautagne.

Publié le 02 avril 2025
Dernière modification le 16 février 2026

Les procédures du PLUi Chautagne approuvées

Le PLUi de Chautagne, a été approuvé en 2022, il évolue régulièrement sur des aspects mineurs pour faire vivre le document.

L'élaboration du PLUi

- L'élaboration du PLUi a commencé en 2016, impulsé par la CCCh (Communauté de Communes de Chautagne, alors compétente avant la création de Grand Lac).
- Une concertation a eu lieu depuis la prescription en 2016 jusqu'en début de l'année 2020.
- Le PADD a été débattu et adopté en 2017.
- Le projet a été arrêté le 25 février 2020.
- Une enquête publique a eu lieu du 01^{er} mars 2021 au 06 avril 2021.
- Le PLUi a été approuvé le 21 juin 2022.

Tous les documents de cette procédure sont consultables ici. (<https://grandlac73.sharepoint.com/:f/s/EspaceDocumentairePublicGrandLac/IgB0B1B-tLReS7hdmMrHH7d4AefVhD9nWnSW3bm-0TjQkBU?e=pAQ25V>)

La mise à jour des annexes n°1

- Une première mise à jour des annexes a eu lieu en aout 2022, afin d'intégrer le SPR de Chanaz, lui aussi tout juste approuvé.

Tous les documents de cette procédure sont consultables ici. (<https://grandlac73.sharepoint.com/:f/s/EspaceDocumentairePublicGrandLac/IgA5DaR-t68fQabS9M7IVf8dAQ8BVJ8f4sai3HPCKLbzkpo?e=xapLeA>)

La mise à jour des annexes n°2

<https://grand-lac.fr/au-quotidien/amenagement-et-developpement-du-territoire/planification/les-plui/le-plui-de-chautagne/les-procedures-du-plui-de-chautagne-approuvees?>

- Une deuxième mise à jour des annexes a eu lieu en juin 2024.

[Tous les documents de cette procédure sont consultables ici.](https://grandlac73.sharepoint.com/:f/s/EspaceDocumentairePublicGrandLac/IgDWVIK42Py_TLX1y3b2tjQnARQc09DFE-vvd4sklmZy81w?e=cg9pRq) (https://grandlac73.sharepoint.com/:f/s/EspaceDocumentairePublicGrandLac/IgDWVIK42Py_TLX1y3b2tjQnARQc09DFE-vvd4sklmZy81w?e=cg9pRq)

La modification simplifiée n°1

- Suite à un recours gracieux lors de l'approbation, une modification simplifiée a été prescrite en octobre 2024. Elle concerne les communes de Conjux, Chindrieux et Saint Pierre de Curtille.
- Une mise à disposition du public du dossier a eu lieu du 12 novembre 2024 au 13 décembre 2024 et elle a été approuvée le 25 mars 2025.

[Tous les documents de cette procédure sont consultables ici.](https://grandlac73.sharepoint.com/:f/s/EspaceDocumentairePublicGrandLac/IgD_hTMoLpQtTpwSeb24awzQAXriBlwH_9VR3OyeERBealU?e=vtpmNO) (https://grandlac73.sharepoint.com/:f/s/EspaceDocumentairePublicGrandLac/IgD_hTMoLpQtTpwSeb24awzQAXriBlwH_9VR3OyeERBealU?e=vtpmNO)

La mise à jour des annexes n°3

- Une troisième mise à jour des annexes a eu lieu en avril 2025.

[Tous les documents de cette procédure sont consultables ici.](https://grandlac73.sharepoint.com/:f/s/EspaceDocumentairePublicGrandLac/IgC60nUWiLEJR4g-QISoxkrHAWe1voE0-mjkzLw604YknWE?e=qlyZJk) (<https://grandlac73.sharepoint.com/:f/s/EspaceDocumentairePublicGrandLac/IgC60nUWiLEJR4g-QISoxkrHAWe1voE0-mjkzLw604YknWE?e=qlyZJk>)

La modification n°1

- Une première modification du document a été prescrite en janvier 2025.
- Une concertation a eu lieu du 25 janvier 2025 au 11 avril 2025.
- Une enquête publique a eu lieu du 29 septembre 2025 au 30 octobre 2025.
- La modification a été approuvée le 27 janvier 2026.

[Tous les documents de cette procédure sont consultables ici.](https://grandlac73.sharepoint.com/:f/s/EspaceDocumentairePublicGrandLac/IgC60zKQX0tsQ6jR77knu5SpARM5fl-9WNWh9pCRFSKno4A?e=l1klsx) (<https://grandlac73.sharepoint.com/:f/s/EspaceDocumentairePublicGrandLac/IgC60zKQX0tsQ6jR77knu5SpARM5fl-9WNWh9pCRFSKno4A?e=l1klsx>)

La mise à jour des annexes n°4

- Une quatrième mise à jour des annexes a eu lieu en février 2026.

[Tous les documents de cette procédure sont consultables ici.](https://grandlac73.sharepoint.com/:f/s/EspaceDocumentairePublicGrandLac/IgDfS9lwBSJ1Spu2NPE9DPkIAeupKhTTj4IkJ9smQcNWA3k?e=vGssfW) (<https://grandlac73.sharepoint.com/:f/s/EspaceDocumentairePublicGrandLac/IgDfS9lwBSJ1Spu2NPE9DPkIAeupKhTTj4IkJ9smQcNWA3k?e=vGssfW>)



Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.